Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213503329-20251124-20251003-DE

COMMUNE DE TEILLAY
Placis de Bussy-Chardonney
35620 TEILLAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt cinq, le 24 novembre *à 19 H, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Teillay, sous la présidence de M. Yvon MELLET, Maire. Date de convocation du conseil municipal : 19/11/2025.*

Étaient présents *: Y. MELLET, F. DROUIN, R. DENIEL, V. FECAMP, P. ROUSSEL, A. LOUNEV, J. LAPAIX, J. GUIFFAUT, D. MELLET, V. LOUAZEL, V. MUSSARD.*

Etaient absents excusés *: C. CORBIERE (pouvoir à F. DROUIN), S. DUTEIL (pouvoir à V. MUSSARD), S. MIGNOT (pouvoir à Y. MELLET).*

Etaient absents *: F. DAVID.*

M. Jérôme GUIFFAUT ***a été élu secrétaire***

N° 2025-10-03

AVIS SUR CONSULTATION DU PUBLIC DU PROJET SOUMIS A ENREGISTREMENT PRESENTE PAR LA SOCIETE SAINTE BARBE ARTIFICES

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'ouverture de consultation du public sur le projet soumis à enregistrement présenté par la société SAINTE BARBE ARTIFICES en vue de fabriquer et de stocker des produits pyrotechniques sur la commune de TEILLAY.

L'avis d'ouverture de la consultation affiché depuis le 8 octobre 2025, consultation prescrite par arrêté préfectoral du 6 octobre 2025 concerne une demande présentée par la **société SAINTE BARBE ARTIFICES** en vue d'obtenir l'enregistrement de son projet de fabrication et de stockage de produits pyrotechniques situé zone artisanale Les Ajoncs d'Or sur la commune de TEILLAY.

Notre conseil municipal est appelé à donner un avis sur la demande d'enregistrement présentée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un **avis favorable** à l'unanimité sur la demande d'enregistrement présentée ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,